



INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE CENTRE DE KAFFRINE

FORMATION EN COURS DU JOUR / COURS DU SOIR

FORMATION ACADEMIQUE

DEPARTEMENT INFORMATIQUE

➤ DIPLOME DE TECHNICIEN(DT)

Niveau d'accès : BFEM

Durée : 2 ans

FILIERES

- Maintenance Informatique
- Infographie / Multimédia

Droit d'Inscription	: 30 000 f
Mensualité	: 30 000 F
Tenue :	30000F

➤ DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR (DTS)

Niveau d'accès : Terminal/BAC

Durée : 2 ans

FILIERES

- Infographie / Multimédia
- Réseaux Informatiques
- Maintenance Informatique

Droit d'Inscription	: 50 000 f
Mensualité	: 40 000 F
Tenue	: 30 000 F

➤ BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)/DTS

Niveau d'accès : Terminal/BAC Série/L-S-G

Durée : 2 ans

FILIERES

- Informatique de Gestion (Diplôme reconnu par le CAMES)

Droit d'inscription	: 50 000 f
Mensualité	: 70 000 f
Tenue :	30000F

➤ LICENCE PROFESSIONNELLE (LP) : BAC + 3

Niveau d'accès : BAC + 2

Durée : 10 mois

FILIERES

- Réseaux Informatiques
- Génie Logiciel

Diplômes reconnus par le CAMES

Droit d'inscription	: 50 000 f
Mensualité	: 90 000 f

- Infographie / Multimédia
- Informatique appliquée à la Gestion des entreprises

Droit d'inscription	: 50 000 f
Mensualité	: 70 000 f

➤ BREVET TECHNIQUE (BT) /DT

Niveau d'accès : BAC + 3

Durée : 3 ans

FILIERES

Droit d'inscription	: 30 000 f
Mensualité	: 25 000 f
Tenue :	30000F



INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE CENTRE DE KAFFRINE

- Secrétariat Bureautique
- Comptabilité Gestion

➤ **DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR (DTS) / BTS**

Niveau d'accès : BAC

Durée : 2ans

FILIERES

- Secrétariat Bureautique
- Comptabilité Gestion
- Banque Finance Assurance

➤ **LICENCE PROFESSIONNELLE (LP)**

Niveau d'accès : BAC + 2

Durée : 10mois

FILIERES

- Finance Comptabilité
- Assistanat de direction
- Banque Finance Assurance

Droit d'inscription : 50 000 f
Mensualité : 40 000 f
: Tenue : 30000F

Droit d'inscription : 50 000 f
Mensualité : 60 000 f

CONDITIONS GENERALES :

Pièces à fournir : 4 photos d'identité + 1 extrait de naissance + Photocopies légalisées des derniers diplômes. Les mensualités sont payables au début de chaque mois au plus tard le 05.

Les frais d'inscription restent valables pour une année académique et sont renouvelables chaque année.

En cas d'abandon ou de désistement, l'argent encaissé pour une quelconque formation n'est pas remboursable.

Cotisation de l'AMEA : 3000Frs / Assurance : 3000Fr